



LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU S.Co.T. DE TARBES OSSUN LOURDES

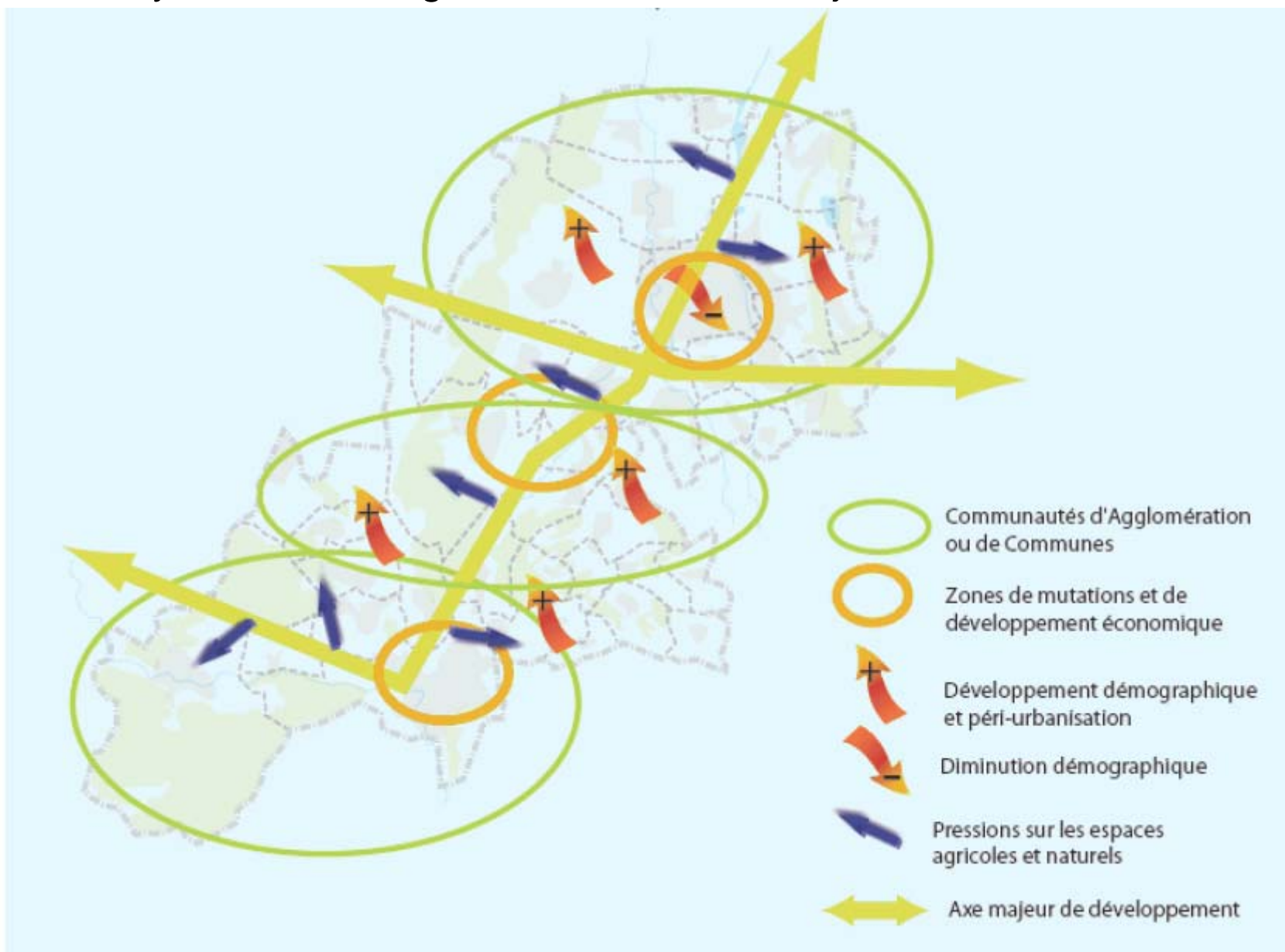


PREMIERES PROPOSITIONS DE TRAVAIL

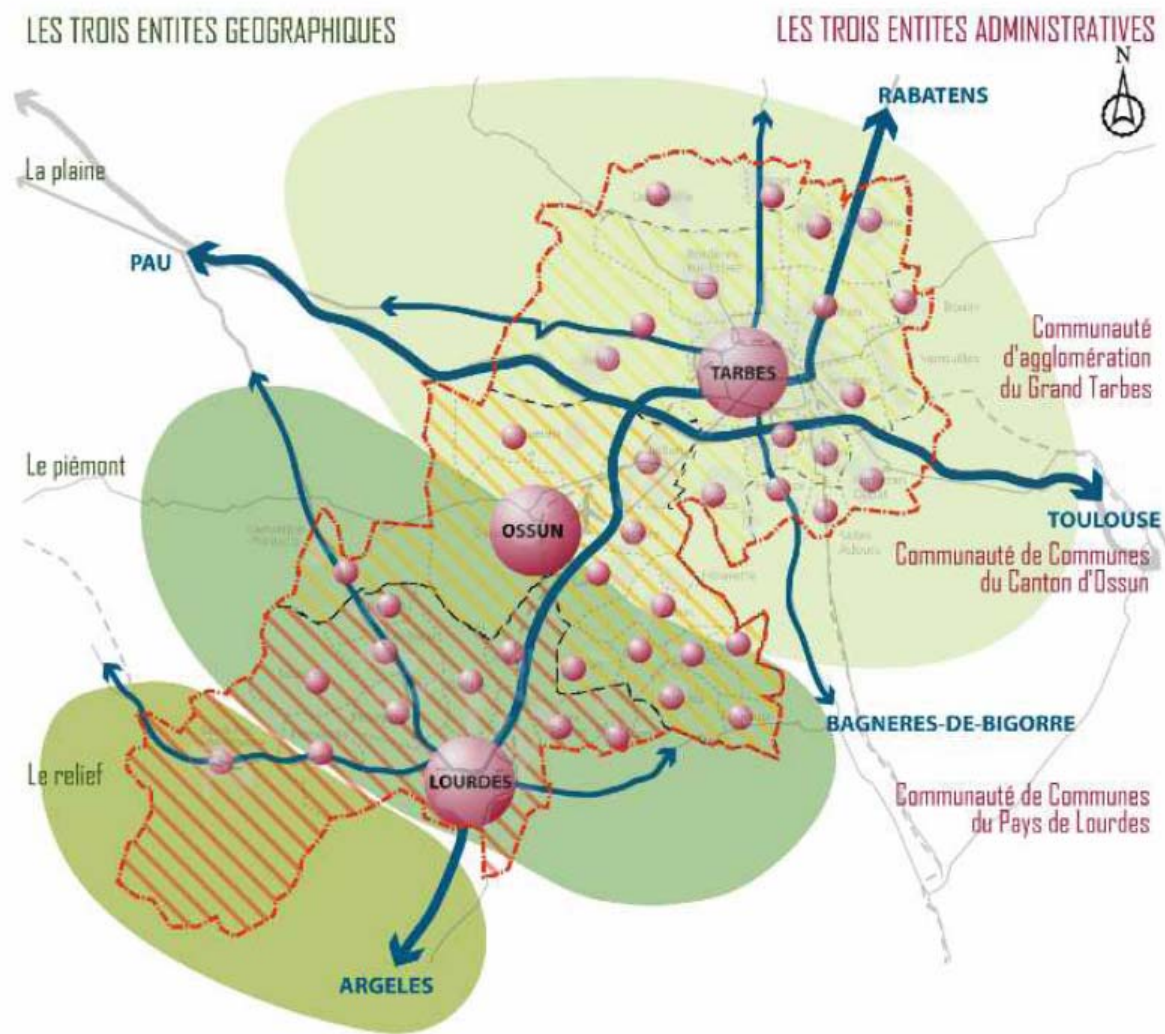
Conseil Communautaire du Grand Tarbes

22/02/07

Synthèse du diagnostic, tendances majeures du territoire



La diversité des entités





Le rôle du projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.)

- Le P.A.D.D. fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements des personnes et des marchandises, de stationnement des véhicules et de régulation du trafic automobile;
- Portant le projet du territoire, le P.A.D.D. constitue le **document pivot** du S.Co.T.: il représente à la fois un document de nature **politique et stratégique**, présentant les objectifs de l'action publique sur le long terme, en matière d'aménagement du territoire.



Le scénario « au fil de l'eau »

En l'absence d'élaboration d'un projet global et cohérent sur le territoire du S.Co.T., comme celui que doit porter tout S.Co.T., ce scénario fait apparaître:

❖ La poursuite de certaines tendances:

- une croissance limitée de la population du territoire,
- un développement économique qui se poursuivra sur le rythme actuel, sans être conforté ni bénéficier de l'accélération nécessaire,
- la poursuite du rythme de construction actuel, avec les nuisances qu'il engendre.



❖ Des risques importants:

-la poursuite de la périurbanisation engendrera à terme un important mitage des paysages, une réduction accrue des surfaces agricoles et pèsera sur un environnement aujourd'hui de qualité;

-la faiblesse des règles en matière d'urbanisme, d'architecture et de paysage pèse sur l'organisation urbaine des territoires et sur la forme du bâti construit;

-la dispersion des outils de gestion entrave le règlement des problématiques liées à l'eau, l'assainissement et les déchets;

-l'absence d'unité dans l'organisation du territoire du S.Co.T. T.O.L. entrave un développement équilibré de celui-ci dans certains domaines, notamment:

- la réalisation d'une politique économique cohérente et coordonnée;
- l'affaiblissement de son poids politique;
- une diminution de son importance géopolitique.



Les enjeux liés au choix volontariste d'une croissance démographique

- ✓ un développement économique durable basé sur la compétitivité et l'excellence;
- ✓ le choix de renforcer l'attractivité du territoire du S.Co.T. T.O.L.;
- ✓ un meilleur positionnement du territoire du S.Co.T. T.O.L. dans le système urbain régional;
- ✓ une plus grande unité dans l'aménagement du territoire.



La volonté de conduire un développement économique durable

Quatre orientations résultent de cet enjeu:

- le renforcement de pôles de compétitivité au travers de pôles de recherche;
- l'amélioration et la diversification des capacités d'accueil en qualité et quantité;
- le soutien et le renforcement d'autres activités: industrie (P.M.E./P.M.I.), tertiaire, agriculture, forêt, commerce, donc à la création d'emplois;
- le développement progressif d'un tourisme adapté.



Les pistes de réflexion que devrait traduire le S.Co.T.:

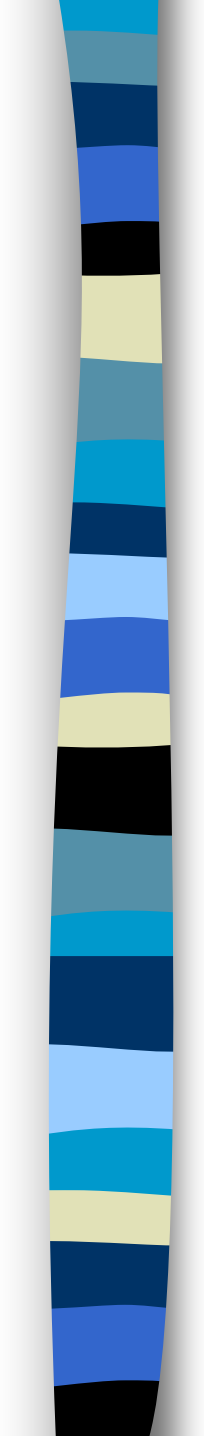
- ✓ l'émergence de conditions attractives d'accueil des entreprises: parcs d'activités avec un haut niveau de services, présence de services aux entreprises de qualité;
- ✓ le développement du potentiel technologique, dans les domaines de la formation et de la recherche: mise en place de partenariats avec des territoires voisins susceptibles de créer des complémentarités et synergies avec les ressources du territoire du S.Co.T. T.O.L.;
- ✓ une offre de logements adaptés aux besoins de cadres venant travailler sur le territoire;
- ✓ l'amélioration des conditions de transport (des salariés et des marchandises) et de déplacements: réflexion sur un schéma de déplacements et de transport initiée à l'ensemble du territoire S.Co.T., avec une mise en évidence de la voie ferrée (dans la perspective de développer un nouveau mode de transport des personnes comme le tram-train);
- ✓ l'amélioration de l'offre en hébergement, avec des réponses diversifiées pour l'accueil des touristes lors de manifestations culturelles ou de participants à des séminaires sur le territoire.



Le choix de renforcer l'attractivité du territoire du S.Co.T. T.O.L.

Les orientations résultant de cet enjeu visent tant la réalité du territoire que l'image qu'il dégage:

- une offre en logements diversifiée, répondant aux besoins de la population locale et aux parcours résidentiels des habitants;
- une maîtrise du développement urbain;
- la valorisation de l'environnement et la préservation des ressources du territoires;
- l'amélioration des services et de l'animation dans les communes rurales;
- une organisation des déplacements des personnes à l'échelle du territoire S.Co.T.;
- l'organisation de manifestations culturelles à fort impact pour permettre un travail sur l'image du territoire.



Les pistes de réflexion que devrait traduire le S.Co.T.:

- ✓ développer l'offre en logements, locatifs notamment, et permettre une meilleure répartition de ces logements sur le territoire. Cela implique aussi une réflexion sur l'accueil des gens du voyage et la réalisation d'une aire de grand rassemblement;
- ✓ veiller à la présence de services dans certaines communes rurales, et notamment à la présence de commerces de proximité;
- ✓ permettre la complémentarité des équipements sportifs et culturels sur l'ensemble du territoire, et développer les manifestations à fort impact;
- ✓ Impulser une réflexion sur la maîtrise du développement urbain, sur les zones d'activités à développer, avec en filigrane la question de la gestion du foncier;
- ✓ favoriser le déplacement des habitants sur le territoire (limiter le recours à la voiture individuelle, favoriser les modes doux, fluidifier le trafic) et assurer la desserte des principales zones d'activités dont la zone aéroportuaire;
- ✓ développer les équipements nécessaires pour préserver la ressource en eau, traiter les déchets ultimes et assurer de bonnes conditions d'assainissement.



Un meilleur positionnement du territoire du S.Co.T. T.O.L. dans le système urbain régional (masse critique/ flux et réseaux)

Cet enjeu soulève plusieurs questionnements:

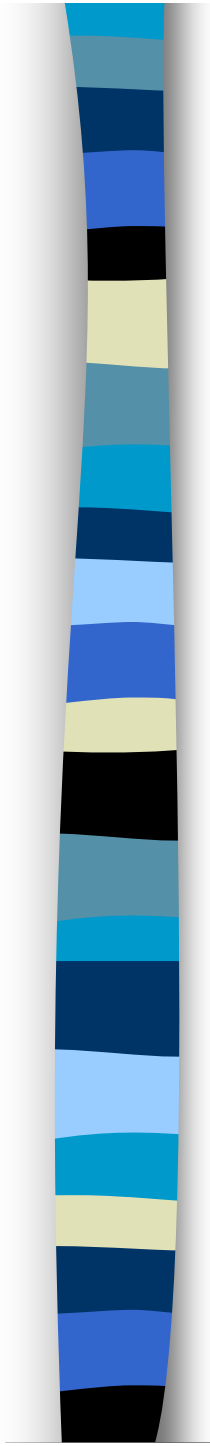
- celui du choix d'une organisation pour le territoire du S.Co.T. T.O.L. permettant de mieux appréhender des problématiques essentielles telles que celles des déplacements, du logement, du développement économique et de la maîtrise de la croissance urbaine;
- celui des partenariats à développer avec les territoires immédiatement proches du territoire S.Co.T., mais aussi avec des territoires voisins comme l'agglomération paloise;
- celui des relations avec l'Aragon.



Une plus grande unité dans l'aménagement du territoire du S.Co.T. T.O.L.

Cet enjeu repose sur le parti d'aménagement suivant:

- passer d'une organisation territoriale basée sur un axe Est-Ouest à un système territorial structuré autour d'un axe Nord/Sud;
- au centre un espace central organisé comme une colonne vertébrale autour de la RN 21 reliant Tarbes, Ossun et Lourdes et portant des équipements « phares » pour le territoire;
- veiller à créer, à partir de cette colonne vertébrale, les liaisons nécessaires avec l'ensemble du territoire pour irriguer les différents espaces, en exploitant en particulier les potentiels offerts par la voie ferrée.



LA SYNTHÈSE DU PADD

